

Annuaire des Parlementaires du Finistère



ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE ■ ■ 1, rue Parmentier - 29200 BREST - Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71
Mel : amf29@wanadoo.fr - Site : www.amf29.asso.fr - En cas d'urgence : 06 30 36 44 49

Députés



Patricia ADAM
Autre fonction :
Présidente de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées
Profession : Cadre de service social
Assistants parlementaires : Samuel MANIVEL (Paris), Suzy VAILLANT (Brest), Forough SALAMI (Brest), Linda LOCHES (secrétaire - Brest)
Adresse permanence parlementaire : 43 D Rue Branda - 29200 BREST
Tél. : 02 98 33 21 80 - Fax : 02 98 33 21 83
Courriel : patricia.adam-deputee@wanadoo.fr
Site Internet : www.patricia-adam.fr



Chantal GUITTET
Autre mandat : Conseillère municipale du Relecq-Kerhuon
Assistants parlementaires : Marion MAURY, Marlène REA, Christine KERMAREC (Lesneven), M. Claude ATINSOUNON (Paris)
Adresse permanence parlementaire :
28 rue du Général de Gaulle - 29260 LESNEVEN
Tél. : 02 98 00 99 81 - Fax : 02 98 00 11 26
Courriel : contact@chantalguittet29.fr
Site Internet : <http://www.chantalguittet29.fr>



Jean-Luc BLEUNVEN
Profession : Agriculteur
Autres mandats : Conseiller municipal de Plabennec, Conseiller communal de la C.C. du Pays des Abers
Assistants parlementaires : Grégory BRETON (Plabennec) Maëla KLOAREG (Plabennec) - Viviane BOULCH (secrétaire - Plabennec)
Adresse permanence parlementaire :
36 rue des Trois Frères Leroy - 29860 PLABENNEC
Tél. : 02 98 03 15 58 - Fax : 02 98 03 15 88
Courriel : jbleunven@assemblee-nationale.fr
ou : contact@jeanlucbleunven.fr
Site Internet : <http://www.jeanlucbleunven.fr>



Gilbert LEBRIS
Assistante parlementaire : Gaël LE MEUR
Adresse permanence parlementaire :
18 rue Dumont d'Urville - 29900 CONCARNEAU
Tél. : 02 98 97 16 93 - Fax : 02 98 50 33 80
Courriel : contact@gilbertlebris.net
Site Internet : www.gilbertlebris.net



Annick LELOCH
Profession : Commerçante
Assistants parlementaires : Anne LOZACHMEUR, Jeanne BARGAIN (Pont-L'Abbé), Laure DUBUET-ROUTIER (Paris)
Adresse permanence parlementaire :
12 rue du Prat - Résidence Pierre Pichavant - Bâtiment A - 29120 PONT-L'ABBE
Tél. : 02 98 82 31 68 - Fax : 02 98 87 31 08
Courriel : annick.leloch.deputee@orange.fr
Site Internet : www.annickleloch.com



Gwenegon BUI
Profession : Chargé de mission à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne
Autre mandat : Conseiller régional de Bretagne
Assistants parlementaires : Françoise GARNIER, Alban LE ROUX et Gérard SAUVAGEOT
Adresse permanence parlementaire :
23, avenue de la République - 29600 MORLAIX
Tél. : 02 98 88 10 09 - Fax : 02 98 63 44 85
Courriel : permanence.bui@orange.fr
Site Internet : www.gwenegonbui.fr



Jean-Jacques URVOAS
Profession : Universitaire
Autre fonction : Président de la Commission des lois
Assistants parlementaires : Renée FLY et Alain TANGUY (Quimper), Anne WURTZ et Florian VADILLO (Paris)
Adresse permanence parlementaire :
8-10 Place de la Tourbie - 29000 QUIMPER
Tél. : 02 98 95 69 80 - Fax : 02 98 95 01 30
Courriel : contact@urvoas.org
Site Internet : <http://www.urvoas.org>



Richard FERRAND
Autre mandat : Conseiller régional de Bretagne
Assistants parlementaires : Soizic KERBRAT et Yann LE BOULANGER (Châteaulin), Amaury DUMAY (Paris)
Adresse permanence parlementaire :
2 rue Baltzer - 29150 CHATEAULIN
Tél. : 02 98 81 94 83 - Fax : 02 98 81 94 18
Courriel : infos@richardferrand.fr
Site Internet : <http://www.richardferrand.fr>

Sénateurs



Maryvonne BLONDIN
Profession : Professeur d'anglais
Autre mandat : Conseillère générale de Quimper 2
Assistants parlementaires : Camille CLERY - Jocelyne LAVERISIN (Quimper), et Tiphaine VANÇON (Sénat)
Adresse permanence parlementaire :
21 rue Le Déan - 29000 QUIMPER
Tél. : 02 98 52 24 72 - Fax : 02 98 52 27 94
Courriel : maryvonne.blondin29@orange.fr
Site Internet : <http://www.maryvonne-blondin.fr>



François MARC
Profession : Professeur d'Université
Autre mandat : Conseiller général du canton de Ploudiry
Collaborateur(s) parlementaire(s) : Tiphaine VANÇON (Sénat), Julie BINOIS et Caroline BREMOND (La Roche Maurice)
Adresse permanence parlementaire :
2 Rue de la Mairie - 29800 LA ROCHE MAURICE
Tél. : 02 98 20 48 70 (permanence), 01 42 34 14 73 (Sénat)
Fax : 02 98 20 48 74 (permanence)
Courriel : francois.marc1@wanadoo.fr
Site Internet : www.francois-marc.com



Michel CANEVET
Autres mandats : Maire de Plonéour-Lanvern, Président de la C.C. du Haut Pays Bigouden
Assistant(s) parlementaire(s) : en cours de recherche*
Adresse permanence parlementaire :
Mairie - Place Charles de Gaulle - 29720 PLONEOUR-LANVERN
Tél. : 02 98 82 66 00 - Fax : 02 98 82 66 09
Courriel : mcanevet@wanadoo.fr
Site Internet : www.michelcanevet.fr



Philippe PAUL
Profession : Cadre du secteur privé
Autres mandats : Maire de Douarnenez - Conseiller communal de Douarnenez Communauté
Assistants parlementaires : Emmanuel Guille des Buttes (Finistère) et Aline LESECHÉ (Sénat)
Adresse :
Hôtel de Ville - 16 rue Berthelot - BP 437 - 29174 DOUARNENEZ Cedex
Tél. : 02 98 92 16 10 (permanence), 01 42 34 43 75 (Sénat)
Fax : 02 98 92 16 10 (permanence), 01 42 34 42 57 (Sénat)
Courriel : philippe.paul@philippe-paul-senateur.org
Site Internet : www.philippe-paul-senateur.fr

* Les éléments non connus à ce jour seront accessibles prochainement à partir de la page dédiée aux parlementaires sur www.amf29.asso.fr

Le mot du Président

Mersi Bras !

Comment vous exprimer ma profonde reconnaissance pour m'avoir élu unanimement le 3 octobre dernier, président de l'AMF 29 prenant ainsi la succession de Jean-René JONCOUR ?

Cette confiance est pour moi un immense honneur et je m'engage à poursuivre la feuille de route de mes prédécesseurs, aux côtés de notre nouvel exécutif, représentatif des territoires et des sensibilités républicaines finistériennes.

Les objectifs des associations départementales du réseau AMF sont connus : représenter, défendre, former et informer les élus locaux. Tout cela l'AMF 29, créée en 1946, le fait aujourd'hui. Le travail entrepris depuis des années porte ses fruits et je souhaite saluer les présidences passées :

Celle charismatique d'Alphonse ARZEL, durant laquelle le pluralisme de notre union départementale s'est ancré pour des mandatures.

Puis la présidence visionnaire de Louis CARADEC, où les outils pratiques ont été mis en place, où des actions fortes et fédératrices ont été lancées tel le « Carrefour des Communes du Finistère », devenu depuis dix ans incontournable.

Et bien sûr, je salue Jean-René JONCOUR qui a su préserver ce maillage solidaire et permettre à l'AMF 29 sous son mandat de comptabiliser les adhésions des 283 communes et 26 EPCI du Finistère !

Vous le voyez, la barre de cette nouvelle présidence est placée bien haut et j'aurai besoin de toutes les bonnes volontés pour maintenir le cap dans le paysage contraint que l'on sait. Les administrateurs figurant sur la liste d'entente de l'AMF 29, que vous avez élue cet été, se devront d'être très attentifs dans ce contexte de baisse brutale de dotations publiques et de réorganisation territoriale d'envergure. Au travers des 23 noms formant cette liste d'union pluraliste, soyez assurés que toutes les communes finistériennes, urbaines, rurales, littorales, seront représentées et défendues.

23 nouveaux administrateurs AMF 29 à votre écoute

Composé pour moitié d'administrateurs sortants, tous bénévoles, le nouvel exécutif de l'AMF 29 comprend des porte-paroles de tous les territoires finistériens et opinions républicaines. On y débattira certainement de métropole avec François CUILLANDRE, président de BMO, mais aussi de l'avenir des communes rurales avec Nadine KERSAUDY, maire de Cléden Cap Sizun et présidente de l'AMR 29. Sans oublier la réflexion qui s'impose sur les marges de manœuvres parfois complexes de nos 118 communes littorales, et ce dossier me tient personnellement à cœur.

Vous trouverez dans cet info-maires une page vous présentant en détail ce nouveau Conseil, le bureau et les vice-présidences.

Surtout n'hésitez pas à faire remonter vos préoccupations ou interrogations, communales ou communautaires à notre nouvelle équipe. Malgré la modestie de nos moyens de fonctionnement, nous nous attacherons à vous répondre dans les meilleurs délais et nous engageons à faire entendre, quand il le faudra, la voix de la pointe Bretagne !

Bien sincèrement
Dominique CAP, Président AMF 29

Rétrospective

L'Agenda de l'association depuis le 12 juin 2014 :
Juin

Le 18, rencontre entre le Président JONCOUR et le directeur territorial d'ERDF, M. FLEURANT

Le 19, réunions au Quartz-Congrès sur les derniers calages du 6^e Carrefour

Le 26, réunion de l'exécutif restreint transitoire de l'AMF 29, suivi de la conférence de presse de lancement du 6^e Carrefour des Communes

Juillet

Le 8, réunion de travail visant l'animation des conférences du CCF 2014

Le 9, participation de l'AMF 29 au débat sur les communes nouvelles à l'AMF - Paris

Le 11, rencontres des médias et photographe professionnel intervenant au 6^e Carrefour

Le 25, réunion de finalisation avec le graphiste des dernières éditions du Carrefour - Brest

Le 29, réunion des Directeurs AD Bretagne

Le 31, réunion de travail et visionnage à la Cinéma-thèque de Bretagne

Août

Du 1^{er} au 15, dernières rédactions du 6^e Carrefour (Newsletters, catalogue général...)

Le 21, réunion AMF 29 et le SYMEED sur la gestion des déchets dans le Finistère - Brest

Le 28, présence de l'AMF 29 à la réunion de présentation de la rentrée scolaire - IA Quimper

Septembre

Le 1^{er}, nouvelle réunion de travail finalisant les 4 grandes conférences du Carrefour

Le 2, réunion de calage de la ponctuation artistique du CCF

Le 2, réunion de l'exécutif restreint transitoire de l'AMF 29 - Plougastel-Daoulas

Les 4 et 5, participation de la directrice au congrès de l'ANDAM (Association nationale des directeurs AD) - Lille

Le 9, réunion du jury des Trophées du meilleur journal communal et communautaire

Le 11, rencontre entre le Président JONCOUR et le Secrétaire Général de la Préfecture

Le 15, récapitulation générale au Quartz-Congrès

Le 17, 2nd point presse du CCF, suivi de la commission de dépouillement des votes dans le cadre de l'élection du nouveau Conseil d'administration de l'AMF 29.

Le 18, réunion du comité de pilotage du service formation des élus (AMF 29 / UBO / CDG 29 / CNFPT) - Brest

Octobre

Les 2 et 3, Carrefour des Communes et Communautés du Finistère

Le 3, élection du Président et du Bureau de l'AMF 29 (mandature 2014/2020) suivie de la cérémonie de passation de pouvoirs

Le 9, participation du Président CAP au comité directeur de l'AMF 29 ainsi qu'à la réunion des Présidents d'AD à l'invitation du Président PELISSARD - Paris

Le 13, réunion AMF 29/Agence Bergame de débriefing post-Carrefour.

LA CAISSE DES DÉPÔTS ACCOMPAGNE LES ACTEURS PUBLICS DU FINISTÈRE

Pour vous aider à financer ou à développer les projets de votre nouveau mandat, n'hésitez pas à solliciter l'appui de la Caisse des Dépôts

Contactez : Rémi Heurlin - 02 23 35 55 90 ou 06 07 73 56 81 - Gérard Péhé - 02 23 35 55 08 ou 06 07 94 19 46



Et l'électricité vient à vous

Clin d'œil

En direct de la cérémonie honorant la fin de mandat du Président JONCOUR !



L'émotion était au rendez-vous en clôture de ce 6e Carrefour des Communes. Honorée par la présence de Madame Marylise LEBRANCHU, Ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, la cérémonie de passation de pouvoirs aura rendu un très bel hommage à l'action du président JONCOUR, accompagné pour cette soirée de son épouse.

L'entrée en matière a donné d'emblée le ton en chœurs et en musique : «In Furore» de Vivaldi, tout comme la clôture «Zadock The Priest» de Haëndel, œuvres interprétées avec brio par le Collegium Orpheus s'il vous plaît !

Pour la toute dernière intervention de sa vie d'homme public, et après 37 ans de mandats d'élu local, Jean-René JONCOUR a ainsi passé le témoin à Dominique CAP, en affichant une double sérénité : celle d'un président sortant qui rend les clés d'un réseau pluraliste reconnu sur le département comme au national, celle d'un homme connaissant bien les collectivités locales finistériennes et «très heureux du résultat de cette élection AMF 29 et de la nouvelle équipe mise en place».

Après avoir remercié les maires et présidents d'EPCI qui l'ont porté à cette présidence, Dominique CAP a longuement rendu hommage au travail de son prédécesseur, soulignant la force de son engagement au service de l'intérêt général, et rappelant les grandes qualités de l'homme et sa discrétion.

D'une même voix concordante, les deux présidents ont évoqué chaleureusement la mémoire d'Alphonse ARZEL, sénateur-maire de Ploudalmézeau et président de l'AMF 29 de 1983 à 2001, disparu en février dernier.

Quelques serremments de cœurs étaient perceptibles, mais aussi des sourires et rires lors de la projection d'«Instants finistériens», clip réalisé par la Cinémathèque de Bretagne pour l'occasion, et retraçant les moments de la vie finistérienne du nord (inauguration de l'hôtel de ville de Brest en 1961) au sud (hiver à Goulien, 1963) en passant par «Brasparts, année 50»... un moment savoureux !

Pour le clap final, après une présentation sur scène du nouveau Conseil d'administration de l'AMF 29, le Président CAP a invité Madame la Ministre à venir clore cette cérémonie : une prise de parole saluée par la salle dans ce moment de trêve républicaine, comme sait le faire le Finistère.

Les infos en bref

Carrefour 2014 : une 6^e édition unanimement saluée !



Vous avez été très nombreux, élus et partenaires, à transmettre à l'AMF 29 des mots et courriels de remerciements témoignant de votre reconnaissance au retour de ce 6^e grand rassemblement pluraliste, le premier de la mandature 2014-2020, en voici quelques extraits et images :

Du côté des élus et du personnel territorial, extraits de courriels reçus à l'association :

Un maire : «C'était trop bien (...). Tout était parfait. Belle organisation. Bravo ! Je n'arrive pas à imaginer qu'il faudra maintenant attendre deux ans pour revivre cela»

Un président d'EPCI : «Merci, c'était vraiment bien. Et surtout convivial, ces moments sont rares pour les élus...»



Des partenaires et exposants, extraits des messages reçus par l'AMF 29 et l'Agence Bergame :

«Je vous remercie de votre accueil au Carrefour des Communes du Finistère. Très belle opération.»

«Consciente des efforts nécessaires à la réussite d'une telle manifestation, toute l'équipe vous remercie de votre accueil et de celui de vos collaborateurs.»

«Votre accueil était très chaleureux. Les échanges entre sociétés et élus sont très enrichissants. Les contacts ont été nombreux, merci à vous et à votre organisation.»

Au nom des administrateurs sortants de l'AMF 29, porteurs de cette 6^e édition, et aux côtés du nouveau Conseil d'administration, le président, Monsieur Dominique CAP, remercie les 2 500 congressistes, 27 partenaires et 95 exposants, ainsi que l'ensemble des intervenants, présents au Quartz les 2 et 3 octobre 2014.

À partir du 15 novembre, retrouvez la revue de presse et le Carrefour en images :

www.amf29.asso.fr

La Préfecture et les services de l'Etat vous informent

La fièvre hémorragique (FHV) à virus Ebola : la marche à suivre

En présence d'un cas suspect de «fièvre Ebola», il est important de respecter rigoureusement la marche à suivre.

Un cas suspect répond à trois critères précis :

- c'est une personne qui revient d'un des quatre pays où sévit l'épidémie (Guinée Conakry, Sierra Leone, Liberia et Nigeria),
- il faut qu'elle en soit revenue depuis moins de 21 jours,
- elle doit présenter une fièvre de plus de 38° C.

Si ces trois critères sont réunis, il convient d'appeler le centre 15 qui va lui-même contacter un médecin de l'ARS ou de l'INVS.

L'Institut de Veille Sanitaire rappelle :

- les personnes infectées ne peuvent pas transmettre le virus avant le début des symptômes,
- la transmission du virus nécessite un contact physique rapproché avec une personne infectée présentant des symptômes ou un contact avec des surfaces souillées par les liquides biologiques de la personne (vomissements, linge par exemple),
- la virus Ebola n'est pas transmis par voie aérienne comme la grippe (dans les transports en commun par exemple), ni par des vecteurs tels que les insectes,

- la durée d'incubation de la maladie est habituellement de quelques jours mais peut durer jusqu'à trois semaines,
- les hémorragies ne sont pas présentes au début de la maladie mais peuvent apparaître au bout de quelques jours quand la maladie évolue,
- le virus est détruit par les solutions hydro-alcooliques (pour la peau) et par l'eau de javel diluée à 0,5 % (pour les surfaces),
- il n'existe à ce jour pas de vaccin ni de médicaments spécifiques d'efficacité prouvée contre l'infection,
- il n'existe pas de moyen permettant de dépister ou de diagnostiquer l'infection avant le début des symptômes,
- la prise en charge des personnes malades le plus tôt possible après le début des symptômes augmente les chances d'évolution favorable de la maladie.

Pour toute information :
numéro vert 0800 13 00 00
 site internet dédié <http://ebola.sante.gouv.fr/>

En direct avec le Conseil Général

Contrat de territoire seconde génération, 2015-2020 !

La démarche des contrats de territoire, engagée depuis 2008, a renforcé la qualité du dialogue entre le Conseil général et les différents territoires finistériens. Elle a permis de rendre plus lisible la politique départementale. Elle a mieux pris en compte les atouts et les faiblesses de chaque territoire.

Une nouvelle génération de contrats voit le jour.

Il s'agit de généraliser cette pratique de coopération à l'ensemble de la politique départementale en faveur des collectivités à partir du mois de janvier 2015.

En s'appuyant sur le bilan des contrats passés et sur les diagnostics partagés, chaque contrat identifie les enjeux et les actions propres au territoire concerné, **déterminant pour chaque projet le niveau d'engagement financier du Département, en investissement ou en fonctionnement.** Cette méthode de travail offre à chaque partenaire une occasion privilégiée d'identifier les enjeux de son territoire et de réfléchir au mode de gouvernance des projets.

Pour cette nouvelle génération de contrat, le Conseil général souhaite renforcer les partenariats dans le domaine de la cohésion sociale, de l'accessibilité des services et de la protection de l'environnement.

Enfin, chaque contrat bénéficie d'un suivi annuel et d'une révision à mi-parcours des actions mises en œuvre.

En faisant désormais coïncider le calendrier des contrats avec celui des mandats locaux, en coordonnant notre action avec



celle du Conseil régional, nous visons à une plus grande efficacité de l'action publique et à un meilleur service aux habitants.

Un «Guide de la contractualisation en Finistère» est désormais mis à disposition et permet d'informer, d'aider et d'accompagner ceux qui le souhaitent dans la préparation de leur contrat de territoire.

Soutenue par le principe de solidarité, le souci du service public et de la cohésion sociale, cette seconde génération de contrats constitue la pierre angulaire de l'action départementale et porte, une nouvelle fois, le témoignage du modèle coopératif breton.

Agenda du Conseil général
Orientations budgétaires 2015 - 2 réunions publiques

Jeudi 18 décembre 2014 - 18h30
 Maison des Sports - Quimper

Vendredi 19 décembre 2014 - 18h30
 Espace du Roudour - Saint Martin des Champs



Avec la SNCF, le Finistère choisit l'écomobilité.



Responsabilités,
 Personnel,
 Patrimoine...

Groupama Loire Bretagne vous assure toutes les réponses.

www.groupama.fr

